Manuvie

Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation FGP Manuvie — 31 décembre 2016

Foyston, Gordon & Payne Inc.

Gestionnaire principal : Brian Pilsworth

Style de placement : Valeur

Objectif de placement : Le Fonds a pour objectif de produire un rendement total intéressant grâce à une croissance du capital à long terme ainsi qu'à des dividendes et d'autres revenus. Pour atteindre cet objectif, le gestionnaire investit dans un portefeuille diversifié d'actions canadiennes.

Date de la dernière rencontre : T4 2016

Date prévue de la prochaine rencontre : T4 2017

Note actuelle : **EN RÈGLE**

Rendement annuel du fonds (%)

	2012	2013	2014	2015	2016	5 ans
Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation FGP Manuvie	15,99	31,04	6,84	-13,86	22,61	11,39
Indice non pondéré des sociétés à petite capitalisation BMO Nesbitt Burns ($ CA)	2,46	7,76	-0,09	-13,75	35,39	5,19
Valeur ajoutée (+) / perte (-)	13,54	23,28	6,93	-0,11	-12,78	6,20
Classement selon les quartiles (1)	1er	2e	2e	4e	2e	3e

Analyse du rendement à court terme

- Le fonds a été nettement surclassé par son indice de référence au cours de l'année civile 2016. Toutefois, il se classe au 2e rang quartile par rapport aux fonds de la même catégorie.
- Cette contre-performance est fortement attribuable à la très forte remontée du secteur des matières premières et en particulier des titres aurifères, qui sont exclus par le gestionnaire.
- Le gestionnaire de portefeuille continue à mettre l'accent sur les principes de base de la qualité et de la valeur, en évitant les sociétés de moindre qualité, surtout dans les secteurs des ressources naturelles, qui ont inscrit des hausses de cours à court terme, mais qui doivent encore surmonter de graves difficultés liées à leurs caractéristiques fondamentales. Le gestionnaire de portefeuille préfère donc éviter les sociétés aurifères dont les titres sont, à son avis, de qualité inférieure.
- La sélection des titres dans les secteurs des services financiers et des produits industriels a également freiné les résultats du Fonds, mais dans une bien moindre mesure que dans le secteur des matières premières.
- Dans le secteur de l'énergie, le gestionnaire privilégie les sociétés de services pétroliers qui, contrairement aux producteurs, ont moins à se préoccuper de trouver de nouvelles réserves.
- Dans le secteur des mines, il préfère les entreprises qui fabriquent des produits de base ayant une utilité pratique pour les consommateurs. Ces entreprises sont moins susceptibles de subir des fluctuations extrêmes comme les titres des producteurs d'or et d'argent.
- Le Fonds reste surpondéré dans les secteurs des produits industriels et des biens de consommation discrétionnaire.

Analyse du rendement à long terme

- Le Fonds a largement surpassé son indice de référence et se classe dans le troisième quartile par rapport aux fonds de la même catégorie sur une base annualisée de cinq ans.
- Le gestionnaire recherche des titres à petite capitalisation de qualité et il tend à sous-pondérer les titres de ressources en raison des difficultés liées à leurs caractéristiques fondamentales. Cette stratégie peut produire des rendements inférieurs lorsque ces titres remontent et des rendements supérieurs lorsqu'ils se replient. Les titres à petite capitalisation du secteur des matières premières ont été fortement surclassés par l'ensemble du marché en 2012 et 2013.

Événements importants au sein de la société

Événements survenus au sein de la société

- Le 1er janvier 2015, Bryan Pilsworth, vice-président et gestionnaire de portefeuille, Actions canadiennes, est devenu président de FGP, en remplacement de Jim Houston, qui a quitté l'entreprise le 31 décembre 2014 pour des raisons personnelles.
- En plus de diriger l'entreprise, M. Pilsworth continuera d'agir à titre de gestionnaire de portefeuille du Fonds d'appréciation à petite capitalisation Manuvie (FPG).

Événements propres au Fonds

- Il n'y a eu aucun événement important au cours des trois dernières années.

Commentaire du SGP

-
- Le Fonds a pour objectif de produire un rendement total intéressant grâce à une croissance du capital à long terme ainsi qu'à des dividendes et d'autres revenus. Pour atteindre cet objectif, le gestionnaire investit dans un portefeuille diversifié d'actions canadiennes.
- FGP estime que des rendements constants s'obtiennent en adoptant une approche de placement axée sur la valeur à long terme basée sur une recherche et une analyse fondamentales détaillées. Les gestionnaires misent surtout sur les titres qui se négocient à des cours modérés. Ils tiennent compte également des caractéristiques du titre, de la solidité financière sous-jacente de l'émetteur, de sa position au sein de son secteur et de la qualité de la direction de la société.
- Ayant exercé un contrôle diligent, nous croyons que le gestionnaire est demeuré fidèle à la philosophie de placement et au style de gestion établis.
- La contre-performance récente ne soulève pas d'inquiétudes notables. Compte tenu de l'approche axée sur les titres de valeur de qualité des gestionnaires, le Fonds n'est pas censé inclure des sociétés de ressources dont les rendements ont été nettement à la traîne en 2016. Le rendement à long terme reste solide.

Conclusion :

- Le Fonds est resté fidèle à son style et à sa philosophie et, à l'exception de 2016, son rendement a été solide par rapport à l'indice de référence. Toutefois, les caractéristiques de qualité recherchées par le gestionnaire font partie de son processus et il est entendu que certains titres, souvent dans le secteur des ressources, ne pourraient pas être admis comme placement à l'intérieur du portefeuille. Le SGM maintient la note « En règle » attribuée au Fonds.

(1) Le classement selon les quartiles est établi en fonction du rendement du fonds sous-jacent.

Manuvie met la présente fiche d'évaluation à votre disposition afin de vous aider à gérer votre régime de retraite.
Manuvie ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie, explicite ou tacite, quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de ces renseignements. Bien que Manuvie ait pris toutes les mesures raisonnables pour fournir des opinions professionnelles et des renseignements exacts fondés sur des sources fiables*, elle se réserve le droit de corriger toute erreur ou omission.
Les opinions exprimées par Manuvie dans cette fiche d'évaluation ne représentent pas le seul facteur à prendre en considération au moment de prendre des décisions ayant trait à votre portefeuille de placements. Manuvie n'est pas responsable du résultat des décisions prises en fonction des renseignements et des opinions présentés dans cette fiche.
* Les sources peuvent comprendre, sans s'y limiter, Mercer MPA, Morningstar, Principia et Thomson Baseline.
Tous droits réservés. © 2016 La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers